

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE BELLIGNAT

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents Au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
27	27	23

Date de la Convocation
28/03/2025

Date d'affichage
28/03/2025

OBJET

APPROBATION DU BUDGET
PRIMITIF 2025 – BUDGET
FORÊT

Rapporteur : V. PITTION

Le CONSEIL MUNICIPAL

Approuve à l'unanimité le Budget Primitif 2025, lequel peut se résumer de la manière suivante, et autorise Me Le Maire à procéder à des mouvements de crédits entre les chapitres dans la limite de 7.5% des dépenses réelles de chacune des sections, et à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.

Section de fonctionnement :

Charges à caractère général	Chapitre 011	=	141 915,56 €
Autres charges de gestion courante	Chapitre 65	=	50,00 €
Charges financières	Chapitre 66	=	2 000,00 €
Virement à la section d'investissement	Chapitre 023	=	7 000,00 €
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT =			150 965,56 €

Résultat de fonctionnement reporté	Chapitre 002	=	80 965,56 €
Produits des services et ventes diverses	Chapitre 70	=	70 000,00 €
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT =			150 965,56 €

Section d'investissement :

Solde d'investissement reporté	Chapitre 001	=	644,32 €
Immobilisations corporelles	Chapitre 21	=	15 000,00 €
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT =			15 644,32 €

Dotations, fonds divers et réserves	Chapitre 10	=	644,32 €
Subventions d'investissement	Chapitre 13	=	8 000,00 €
Virement de la section de fonctionnement	Chapitre 021	=	7 000,00 €
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT =			15 644,32 €

Suivent les signatures
Le Secrétaire
Martine COLOMBET



Séance du 07 Avril 2025 _____

L'an Deux Mil Vingt Cinq _____

Et le sept avril _____

A Dix Huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans des conditions conformes aux règles sanitaires en vigueur, en Mairie, sous la présidence de **Mme RAVET Véronique, Maire**.

Présents : RAVET V. - MILLET D. - PITTION V. - PICHON H. – GUILLAUBEZ C. – VINCENT B. – NIOGRET C. – PARNALLAND E. – BUFFAUT C. - COLOMBET M. — FRATTER M. - BOURGEON A. – BARBERIS P. – BOURDONNAY C – RHODET F. - PERDRIX T. - DE MATOS C. - HASSOUN K. – MOREIRA J. – LADRE R.

Absents : OZDEMIR Y. - PARIS-CADET J. – GROSSIORD A.

Excusé : ARMETTA C.

Procuration est donnée par CERQUEIRA C. à MOREIRA J.

Procuration est donnée par KILIC D. à RAVET V.

Procuration est donnée par BARBIER M à MILLET D.

Secrétaire de Séance : COLOMBET Martine

Le Maire
Véronique RAVET

Tables de réception en préfecture
001-210106319-20250407-D-2025_04_07-14-PR
Date de transmission : 08/04/2025
Date de réception préfecture : 08/04/2025

